

AGREMENT CHANTIER ECOLE STANDARD RADIOPROTECTION

L'Unité de ProFessionnalisation de la Performance Industrielle de la Direction du Parc Nucléaire et Thermique certifie que le chantier école standard :

N° 57-51 de l'organisme de formation :

CFAI AQUITAINE

Site de **REIGNAC**

Est agréé pour la réalisation des formations initiales et recyclages **Radioprotection** destinées aux prestataires intervenant sur CNPE.

Le présent certificat, délivré conformément aux conditions de la convention SCN&CSQ et RP, de son annexe technique référencée D4008/10/11/13/0833 et des spécifications fonctionnelles détaillées du Chantier Ecole RP référencées D4008/10/11/16/0254 est valable du **02/03/2022 au 02/03/2025**.

EDF-DTEAM-UFPI-IPO-IS3P
Eric THOMAS

Le représentant
de
l'Organisme de Formation

